

Les chiffres des violences sexistes et sexuelles en 2023 en Dordogne

Le rapport « Insécurité et délinquance » du service statistique ministériel de la sécurité intérieure affirme qu'au niveau national, **94 900 crimes et délits** en matière de violences sexuelles ont été enregistrés par la police et la gendarmerie au cours de l'année 2023.

Au niveau régional, en 2023, **8648 faits de violences sexuelles** commis au sein des départements de la région Nouvelle-Aquitaine ont été enregistrés par les forces de sécurité.

Pour le seul mois de **septembre 2024**, **826 faits de violences sexuelles** ont été constatés en région Nouvelle-Aquitaine par les forces de sécurité soit une augmentation de près de 28% en un an. Mais ces chiffres ne comprennent que la partie révélée des violences sexuelles, ces dernières étant encore peu rapportées.

Nombre d'appels au 3919 en 2022 et 2023 :

Le 3919 est une ligne téléphonique nationale pour les victimes de violences conjugales et plus largement, pour les femmes victimes de violences. Cette plateforme d'écoute et d'orientation, anonyme et confidentielle, est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

	2022	2023
Nombre d'appels au 3919 en Dordogne	291	314

Statistiques des forces de sécurité

Les statistiques suivantes sont issues de la Direction zonale de Police Nationale (Sud-Ouest). Celles-ci concernent l'action de la Police ET de la Gendarmerie. Aussi, ces données ne sont, sauf précision contraire, pas genrées.

Les cinq tableaux ci-dessous concernent :

- Le nombre de faits enregistrés par les forces de sécurité qui ont été commis au sein des départements de la région (*tableau 1*)
- Le nombre de faits constatés par les forces de sécurité des départements de la région (*tableau 2*)
- Le nombre de faits élucidés constatés par les forces de sécurité des départements de la région (*tableau 3*)
- Le nombre de personnes mises en cause constatées par les forces de sécurité des départements de la région (*tableau 4*)
- Le nombre de victimes de violences intrafamiliales constatées par les forces de sécurité des départements de la région (*tableau 5*, données genrées) et leurs évolutions entre 2019 et 2023.

Nombre de faits enregistrés par les forces de sécurité qui ont été commis dans le département de la Dordogne (24) – (données non genrées)

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Évolution Année 2022– Année 2023 (en %)	Évolution nationale Année 2022– Année 2023
Violences sexuelles	312	351	467	491	630	+28,3%	+8,7%

Nombre de faits constatés par les forces de sécurité du département de la Dordogne (24) – (données non genrées)

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Évolution Année 2022– Année 2023 (en %)	Évolution nationale Année 2022– Année 2023
Violences sexuelles	322	328	443	470	583	+24,0%	+7,5%

Nombre de faits élucidés constatés par les forces de sécurité du département de la Dordogne (24) – (données non genrées)

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Taux d'élucidation Année 2023 (en %)	Taux d'élucidation national Année 2023 (en %)
Violences sexuelles	234	247	346	380	406	69,6%	63,4%

Nombre de personnes mises en cause constatées par les forces de sécurité du département de la Dordogne (24) – (données non genrées)

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Évolution Année 2022– Année 2023 (en %)	Évolution nationale Année 2022– Année 2023
Violences sexuelles	201	188	278	298	323	+28,3%	+8,7%

Nombre de victimes de violences intrafamiliales constatées par les forces de sécurité du département de la Dordogne (24)

		Victimes (proportion de femmes en %)	Victimes (proportion de femmes en %)	Évolution entre	Évolution nationale entre
		Année 2022	Année 2023	2022 et 2023	2022 et 2023
Nombre de victimes de violences (toutes violences confondues)	Dont violences intrafamiliales	1 576 (81%)	1 685 (80%)	+6,9%	+10,7%
	Dont violences conjugales	1 174 (88%)	1 241 (86%)	+5,7%	+9,0%
	Dont violences hors conjugales	402 (62%)	444 (62%)	+10,4%	+15,1%
Dont violences dans les viols et violences sexuelles	Dont violences intrafamiliales	144 (81%)	195 (86%)	+35,4%	+9,6%
	Dont violences conjugales	46 (100%)	60 (98%)	+30,4%	+14,8%
	Dont violences hors conjugales	98 (81%)	135 (81%)	+37,8%	+5,9%

Statistiques de la gendarmerie

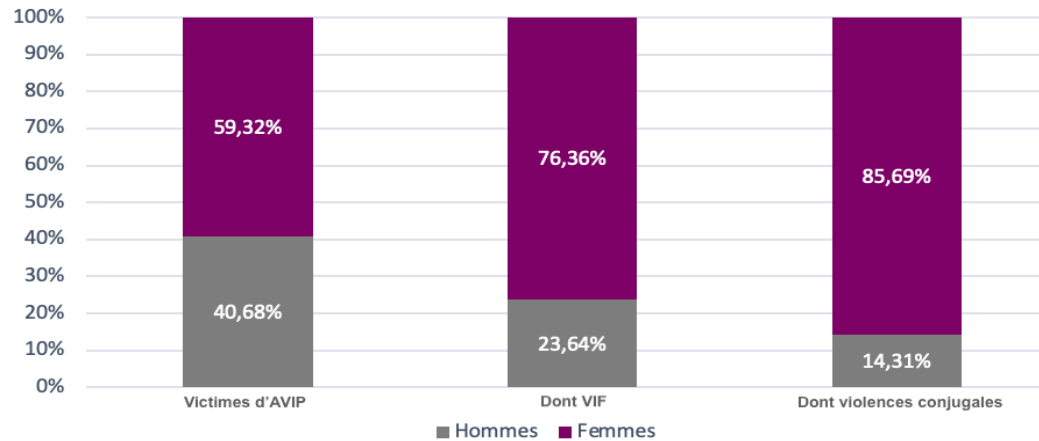
Les statistiques suivantes sont issues de la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine. Ces données concernent le périmètre d'intervention de la gendarmerie à savoir les zones rurales des différents départements. De ce fait, elles ne sont qu'une représentation partielle de la réalité des violences sexistes et sexuelles, les zones urbaines étant en principe exclues du champ d'intervention de la gendarmerie. Ces statistiques présentent un intérêt important car les statistiques propres à la gendarmerie sont genrées.

Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes d'AVIP*, de VIF** et de violences conjugales*** constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent à la proportion de femmes victimes d'AVIP*, de femmes victimes de VIF** et de femmes victimes de violences conjugales***. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées en 2023 dans le département de la Dordogne par la gendarmerie, donc dans le périmètre d'intervention de la gendarmerie. Ces données sont **genrées**.

	Nombre de victimes de VIF parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de VIF	Proportion de femmes parmi les victimes de VIF	Nombre de victimes de violences conjugales parmi les victimes d'AVIP	Nombre de femmes parmi les victimes de violences conjugales	Proportion de femmes parmi les victimes de violences conjugales
Dordogne (24)	867	662	76,36%	566	485	85,69%

POURCENTAGE DE FEMMES PARMIS LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES, VIF ET TOUTES AVIP CONFONDUES EN 2023 EN DORDOGNE (DONNÉES DE LA GENDARMERIE)



* **AVIP** (atteintes volontaires à l'intégrité physique) : Il s'agit d'une catégorie utilisée par la gendarmerie regroupant les coups et blessures volontaires, les homicides et coups et blessures volontaires suivis de mort, les menaces ou chantages ainsi que les violences sexuelles.

** **VIF** (violences intra-familiales) : Elles sont définies par la Convention d'Istanbul comme « *tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime.* ». Les VIF englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

*** **Violences conjugales** : Elles sont définies par l'OMS comme « *tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.* ». Elles font parties de l'ensemble plus général que constituent les violences intra-familiales.

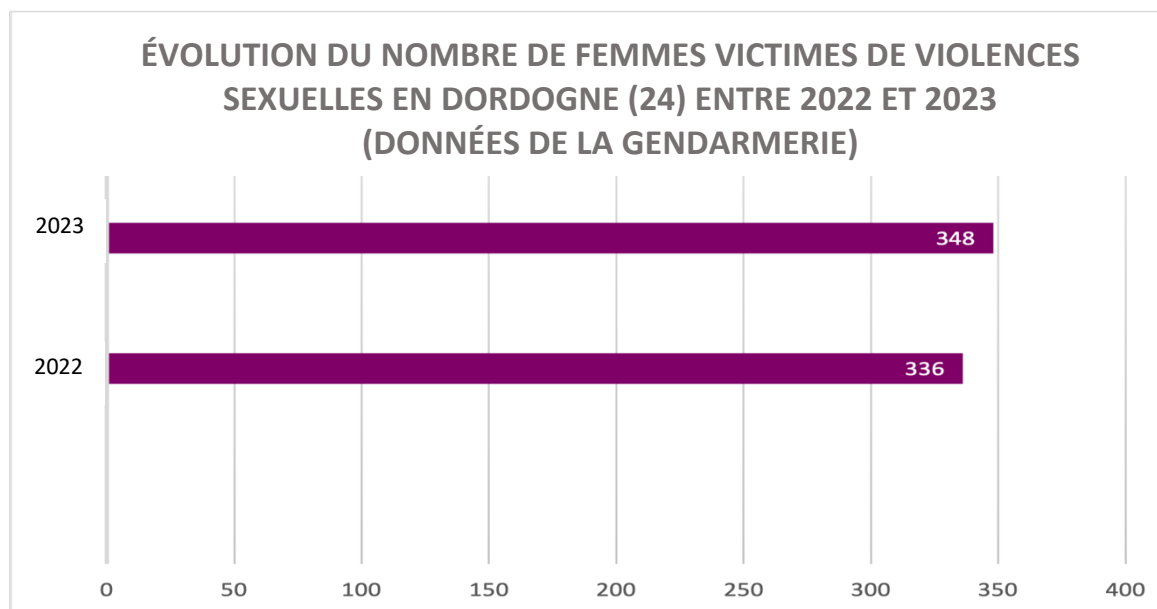
Analyse de la proportion de femmes parmi les victimes de violences sexuelles (données de la gendarmerie) et évolution entre 2022 et 2023

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine et correspondent aux victimes de violences sexuelles ainsi qu'au nombre de femmes parmi ces victimes. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2022 et 2023 dans le département de la Dordogne.

	Nombre de victimes de violences sexuelles (hommes et femmes)			Dont femmes		
	2022	2023	Évolution du nombre de victimes entre 2022 et 2023	2022	2023	Évolution de la proportion de femmes parmi l'évolution du nombre de victimes entre 2022 et 2023
Dordogne (24)	402	413	+2,74%	336	348	+3,57%

Le tableau ci-dessus doit être compris de la façon suivante :

On observe entre 2022 et 2023 une augmentation du nombre de victimes de 2,74% (tous sexes confondus). Parmi cette évolution, on observe que la proportion des **femmes victimes** augmente de 3,57%. Cela signifie donc que le nombre de femmes victimes augmente plus vite que le nombre global de victimes (tous sexes confondus).

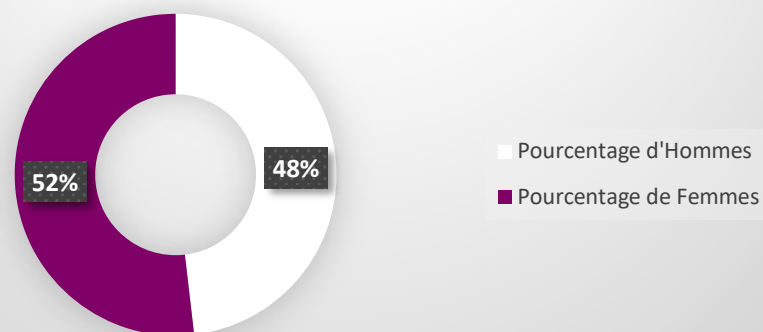


Analyse du nombre de femmes victimes de violences sexuelles en 2023 (données de la gendarmerie) dans le département de la Dordogne comparativement au nombre de femmes en population générale

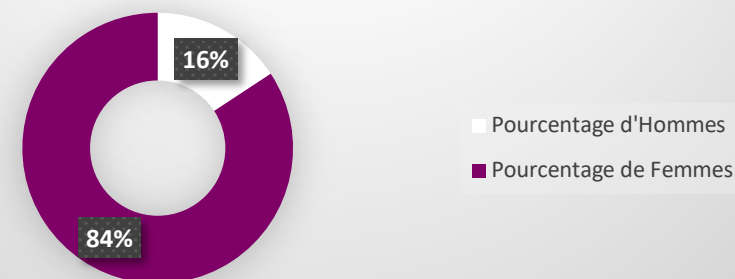
Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie dans le département de la Dordogne. Le nombre de femmes en population générale par département est issu des statistiques de l'INSEE.

Département	Nombre de femmes au 1 ^{er} janvier 2023	Nombre de femmes victimes de violences sexuelles en 2023
Dordogne (24)	213 275	348

Répartition hommes/femmes dans la population générale



Pourcentage de victimes de violences sexuelles en fonction du genre



Les graphiques présentés ci-dessus doivent s'interpréter de la façon suivante : en 2023 dans le département de la Dordogne, 84% des victimes de violences sexuelles étaient des femmes alors qu'elles représentaient, dans le même temps, 52% de la population générale.

Analyse de la répartition du nombre de personnes victimes de violences intra-familiales par index constatées par la gendarmerie

Ces données sont issues des statistiques de la Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine. Il s'agit ici uniquement du nombre de victimes recensées par la gendarmerie en 2023 dans le département de la Dordogne

Libellé index	Cumul 2023		
	Nombre de victimes de VIF	Dont femmes	Part des femmes
Viols sur des majeur(e)s	37	37	100,00%
Viols sur des mineur(e)s	50	39	78,00%
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	3	3	100,00%
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	58	48	82,76%
Atteintes sexuelles	12	12	100,00%

Nombre de faits de viols et violences sexuelles constatés dans le département de la Dordogne en 2023 en fonction des circonscriptions de la Police Nationale (données non genrées)

Ces données sont issues de la DZPN SUD-OUEST.

	Dordogne (24)	
	CPN De Périgueux	CPN de Bergerac
Nombre de faits de viols	31	26
Nombre de faits de violences sexuelles	63	40
Total faits retenus	94	66
Total départemental	160	

Nombre de faits de violences sexistes constatés dans le département de la Dordogne en 2023 en fonction des circonscriptions de la Police Nationale (données non genrées)

Ces données sont issues de la DZPN SUD-OUEST.

	Dordogne (24)	
	CPN De Périgueux	CPN de Bergerac
Nombre de faits délictuels	1	1
Nombre de faits contraventionnels	3	4
Total faits retenus	4	5
Total départemental	9	

Nombre de femmes reçues par l'association France victimes 24 en 2023

Ces données sont issues des statistiques de l'association France victimes 24. Le terme victime désigne ici uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale.

	Nombre total de victimes d'infractions pénales reçues au cours de l'année	Dont femmes					Nombre de victimes s'étant présentées pour des infractions à caractère sexuel
		-18 ans	18 - 64 ans	65 ans et +	Total des femmes	Pourcentage de femmes	
France victimes 24	1768	127	1105	73	1305	73.81%	269

Au niveau national comme régional, les statistiques recueillies soulignent une **surreprésentation des femmes au sein des victimes** de violences, et plus particulièrement en matière de violences sexuelles. Ces dernières années, une **augmentation significative du nombre de faits constatés** par les forces de sécurité est observable. Selon nous, cette augmentation peut être expliquée notamment par l'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de sécurité. En effet, la formation et la sensibilisation des agents permettent une meilleure prise en compte par les forces de l'ordre des violences faites aux femmes et ainsi une libération accrue de la parole des victimes, ces dernières se sachant mieux comprises et écouter. Si des progrès ont été constatés en la matière, ces efforts doivent être maintenus et renforcés afin que plus aucune victime n'hésite avant de déposer plainte. À cela s'ajoutent le travail conjoint de sensibilisation réalisé par les pouvoirs publics et l'action des associations spécialisées. **Toutes ces évolutions ont en effet permis une libération de la parole des victimes qui, bien que trop timide, contribue entre autres à expliquer cette hausse récente.**